

les chambres des juges, à la cantine des officiers, au coin des rues, quand la parade militaire défile pour les Flandres ?

Depuis quelque temps on m'interloque en me disant : Eh bien ! monsieur, vous avez toujours été le champion de la race française. Qu'avez-vous à dire au sujet des privilèges spéciaux dont elle jouit, quand quelques milliers de ses enfants seulement sont au front,—nonobstant leur race et leur sang normands,—pour prendre part à la grande croisade anglo-française et pour sauver en même temps le pays de leurs ancêtres et le pays de leur allégeance ?

Ce n'était qu'une controverse évasive, mais elle m'a semblé marquer des préjugés dangereux et profondément enracinés qui n'augurait rien de bon pour les prochaines élections. Et cette tendance m'a paru si générale que j'ai cru qu'elle provenait d'un "mot d'ordre" dangereux. Un aimable membre de la magistrature, qui possède ce clair esprit juridique—que l'on rencontre quelquefois chez les magistrats—m'a demandé si on ne pourrait pas leur faire un appel sympathique qui aurait chance de succès. Et comme mes sympathies sont bien connues, si je me chargerais de le lancer.

Je répondis immédiatement que cela pourrait très bien être fait, et qu'une division complète de vingt régiments pourrait être levée parmi cette virile et puissante population. Mais la tâche ne doit pas être entreprise de cette manière, mais par un des leurs, ou par quelqu'un qui commande. Elle ne doit pas être approchée avec la rudesse qui caractérise les sergents recruteurs. Kitchener n'a pas levé son armée en l'injuriant. La législation sectaire et tendancieuse de l'Ontario ne doit pas faire naître l'enthousiasme chez une race fière, qu'on ne peut pas traiter plus longtemps comme une race conquise.

Sa Seigneurie me demanda sérieusement s'il n'était pas possible que cette race fusse dégénérée dans le nouveau monde. Sans hésiter je répondis : Non. Qu'au contraire, qu'elle s'était réellement et physiquement améliorée. Et que le même esprit qui caractérise les défenseurs de Verdun se trouvait chez ces Canadiens de langue française dont nous voyons les noms, il est étrange de le dire, dans les listes des pertes, soit parmi les morts ou les blessés au champ d'honneur.

Maintenant, Votre Seigneurie, ma réponse sera qu'au lieu de donner à nos compatriotes français du Québec l'avis salulaire que